

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

LES VERSEMENTS EXAGÉRÉS DES PROVINCES AUX SOCIÉTÉS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, des porte-parole des gouvernements provinciaux ont confirmé que ces derniers avaient conclu des ententes avec des compagnies pharmaceutiques aux termes desquelles les provinces versent aux sociétés pharmaceutiques, chaque année depuis trois ans, 50 millions de dollars de plus que nécessaire pour l'achat de médicaments à l'intention des bénéficiaires des programmes d'assurance-médicaments des provinces. C'est ce qui s'est passé dans toutes les provinces, hormis la Colombie-Britannique et la Saskatchewan.

Je recommande, madame le Président, que les gouvernements provinciaux fassent preuve de diligence avant de conclure des ententes semblables. Nous ne pouvons constamment nous permettre ces dépenses exagérées. Cela doit cesser, les gouvernements sachant parfaitement que ces dépenses sont inutiles. Je demanderais au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) de bien vouloir tenir compte de cette question, lors des prochaines négociations avec les provinces, afin de conclure un accord plus satisfaisant et d'arrêter de gaspiller l'argent des contribuables canadiens.

• (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INVASION DE LA GRENADE—LA SÉCURITÉ DES RESSORTISSANTS CANADIENS—L'ORGANISATION DE L'ÉVACUATION PAR AVION

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse à l'un des ministres d'État chargé des Relations extérieures. Le ministre compétent pourrait-il nous expliquer quelle est actuellement la situation des Canadiens qui demeurent coincés à la Grenade et dont la vie est peut-être en danger?

Le ministre peut-il nous dire pourquoi, seize jours après le renversement du premier ministre Bishop, et dix jours après que cette question a été soulevée pour la première fois à la Chambre, le gouvernement n'a toujours pas trouvé moyen d'envoyer un avion pour évacuer nos ressortissants, alors que cela ne représente que 35 ou 40 minutes de vol, moins que la distance d'ici à Toronto? Qu'est-ce qui ne va pas?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, le député a posé une série de questions portant sur une longue période. Je vais essayer d'y répondre très brièvement.

Premièrement, au début de cette période, les Canadiens n'avaient pas exprimé le désir de quitter l'île. Puis, l'aéroport a été fermé et ce n'était plus possible. Les autorités canadiennes

sont alors allées contacter nos ressortissants dans l'île et des dispositions ont été prises le week-end dernier pour évacuer ceux qui désiraient partir. Nous avons alors obtenu l'autorisation des autorités de la Grenade pour faire atterrir un avion canadien ou un autre appareil pour évacuer les citoyens de notre pays. Nous avons nolié un avion de 48 places. L'opération d'évacuation aurait été exécutée lundi dernier si, à la dernière minute, certains des pays propriétaires de la compagnie aérienne n'étaient pas intervenus estimant, à cause de toute la confusion qui régnait, que leur avion ne devait pas se rendre à la Grenade.

Puis, le premier ministre de la Dominique, M^{me} Charles, est intervenue lundi pour redresser la situation, mais il était déjà trop tard pour envoyer l'avion évacuer les Canadiens. L'île était envahie le lendemain matin et les autorités militaires américaines, qui contrôlent l'aéroport depuis, n'ont pas pu permettre à nos avions *Hercules* d'atterrir à un moment où les Canadiens pouvaient être escortés sans danger jusqu'à l'aéroport.

Je tiens à ce que tous les moyens soient pris pour évacuer les Canadiens, à la condition que cela puisse se faire dans des conditions de sécurité. Néanmoins, je me suis énergiquement opposé à ce qu'on conduise les Canadiens à l'aéroport si cela doit mettre leur vie en danger.

Après avoir consulté les Américains au cours de la nuit dernière, nous nous sommes entendus pour envoyer l'avion *Hercules* ce matin. Il a atterri à 7 h 10 avec, à son bord, deux de nos agents, M. Michael Daniel et M. David Brisco, qui auront pour tâche aujourd'hui, et demain si nécessaire, de contacter les Canadiens qui se trouvent dans l'île et qui désirent partir, afin de les conduire en toute sécurité jusqu'à l'aéroport.

Je peux également ajouter que la majeure partie des membres du groupe qui se trouvait à Ross Point Inn se sont dispersés ailleurs, ce qui complique la situation. Contrairement à ce que laisse entendre le député, rien ne me permet de croire que les Canadiens sont en danger. Au stade actuel des opérations militaires, il y a peu de danger à moins de vouloir circuler sur la route. Voilà la situation. Des tirs d'embuscade se poursuivent dans les hauteurs. Nous sommes en mesure...

Mme le Président: A l'ordre. Le ministre aura sans doute l'occasion de répondre à d'autres questions.

L'INFORMATION DES RESSORTISSANTS CANADIENS

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Dirait-il à la Chambre pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas tout simplement prévenu les Canadiens que l'avion *Hercules* allait atterrir ce matin et qu'ils n'avaient qu'à se rendre à l'aéroport et prendre l'avion pour la Barbade? Deuxièmement, il vient de dire que des Canadiens ont été pris dans des embuscades, mais le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'aucun d'entre eux n'a été blessé?